

LE MENSUEL NOVEMBRE 2013

CHSCF NORD

Le 10 octobre 2013, s'est déroulée l'élection pour désigner les membres du CHSCT de la région Nord.

Malgré un contexte difficile pour ne pas dire hostile, la **CFDT** a vu trois de ses candidats élus pour un mandat de 2 ans.



Isabelle Luszczuk, réélue
Jean-Paul Portoferri, réélu
Frédéric Arnould, élu

Nous ne doutons pas qu'ils œuvreront avec efficacité et compétence afin que leurs collègues puissent travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Félicitation à eux !

MUTUELLE

Dans notre communication CFDT Hebdo électronique n°2013-24 / 20 septembre 2013 nous invitons les salariés de GFI IP à la vigilance en ce qui concerne leurs cotisations de mutuelle. En effet des salariés sont soumis à des cotisations « couple » alors qu'ils ont demandé une cotisation « seul ». La Direction s'est engagée à régulariser tous les salariés concernés. Cependant la source de l'erreur n'ayant pas été décelée (pour l'instant), nous invitons, à nouveau, les salariés de GFI IP à vérifier leur bulletin de salaire.



Si vous constatez une anomalie, ou si vous voulez faire vérifier votre bulletin, contactez votre représentant CFDT :

Stéphane Glaçon

cfdt.gfi.ip@gmail.com

CHSCF IDF : APPEL A CANDIDATURE

Le mandat du CHSCT GFI Informatique île de France est arrivé à expiration le 24 octobre 2013. Une nouvelle équipe va être désignée par vos représentants du personnel (élus CE et DP). Tout salarié de l'établissement GFI IDF peut être candidat au CHSCT.

Le dépôt des candidatures doit se faire **au plus tard lundi 4 Novembre 2013 à 14h30.**



Pour un complément d'information et/ou pour déposer votre candidature, contactez :

Consuelo FELIU-LLOMBART **cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr**

Catherine LINTIGNAT **cfdt.gfi-idf@laposte.net** 06 45 81 26 02



LE MENSUEL NOVEMBRE 2013

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DUP GFI CONSULTING

Salariés de GFI CONSULTING, ceci vous concerne.

Le mandat de vos élus vient à expiration. Les salariés de GFI CONSULTING sont appelés à élire de nouveaux représentants.

Si vous voulez participer à la vie de votre établissement, agir pour les salariés; **rejoignez notre équipe et présentez-vous sur une liste CFDT.**

Vous pouvez être un acteur(actrice) important(e) de GFI CONSULTING.

Les représentants du personnel défendent les intérêts individuels et collectifs des salariés.



POURQUOI UNE ORGANISATION SYNDICALE ? POURQUOI LA CFDT ?

Dans un monde qui bouge, il est important d'avoir des droits, de les connaître et de les faire appliquer. Le syndicat est là pour ça.

La **CFDT** offre à chacun de ses adhérents écoute, conseils, information et défense ; et cela au sein des grandes, des moyennes et des petites entreprises.

Pour être efficace, la **CFDT** développe le dialogue social : notre équipe sait s'asseoir autour d'une table pour négocier avec la direction, en poussant un « coup de gueule » si nécessaire, mais vous ne nous verrez jamais critiquer sans proposer une solution.

1ère organisation syndicale des cadres en France, 1ère force syndicale sur le Groupe GFI, la CFDT n'est pas encore représentée sur votre entité GFI CONSULTING... Il est grand temps d'y remédier !

Alors n'hésitez pas à prendre la main que l'on vous tend et profitez des conseils pertinents que vous trouverez à la **CFDT**.

En étant candidat sur les listes **CFDT** et en votant **CFDT**, vous doterez vos représentants du personnel de moyens indispensables (cabinets d'expert, formation, conseil juridique, assistance...).



NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DECIDER A VOTRE PLACE !

Pour un complément d'information et/ou pour déposer votre candidature, au plus tard le 5 Novembre 2013, contactez :

cfdtgfi@yahoo.fr

Catherine LINTIGNAT

06 45 81 26 02

Pour construire votre avenir

et obtenir des résultats avec le soutien de la CFDT

LE MENSUEL NOVEMBRE 2013

COUP DE FROID SUR AS OUEST

Les chiffres sont tombés : Gfi Informatique, AS-Ouest, est en perte.

Effets collatéraux, une première victime ; Vincent Jamet, à la tête de la « Bretagne » (Caen, Brest, Lannion, Rennes) a été remercié.

Pourtant, ce n'est un secret pour personne, France Télécom R&D (Orange Labs), Alcatel, parmi les gros clients Gfi AS, ne veulent plus de prestataires... voire ferment. C'est visible depuis plusieurs trimestres.

Si l'agilité – qui au cœur de l'affichage Gfi AS – c'est aussi de savoir se remettre en cause lorsque l'environnement change, pourquoi l'entreprise n'applique-t-elle pas à l'interne les principes qu'elle dit utiliser pour ses projets ?

Pour la CFDT, les salariés ne doivent pas être les victimes d'erreurs stratégiques, ni d'une conjoncture économique défavorable.

Lorsqu'elle était favorable, les salariés ont-ils vu la couleur de la rentabilité de Gfi ? Quelques miettes (participation, Prime de Partage des Profits) qui se chiffraient à quelques dizaines d'euros... par an.

Aujourd'hui, il est envisagé d'envoyer les salariés en mission éloignées hors de leur périmètre géographique, à 2 heures, 3 heures, voire plus, de leur agence de rattachement, le bal des missions a commencé. Dans quelles conditions ? Là encore, des miettes d'indemnités de transport, des miettes d'indemnité Borloo... Pour un mois ? Non ! Pour 6 mois, un an, voire plus...

La CFDT rappelle aux salariés que refuser une mission est une cause de licenciement pour faute. Les managers de Gfi AS Ouest ont montré qu'ils comptaient s'en servir à leur avantage.

Missions éloignées : nos conseils si vous recevez ce type de mission :

- 1/ demandez le contenu exact de la mission, et la durée prévisionnelle ;
- 2/ demandez un temps de réflexion ;
- 3/ informez vos représentants **Cfdt:** !

C'est ensemble que nous pourrons réagir.



LE MENSUEL NOVEMBRE 2013

NÉGOCIATION CONTRAT DE GÉNÉRATION

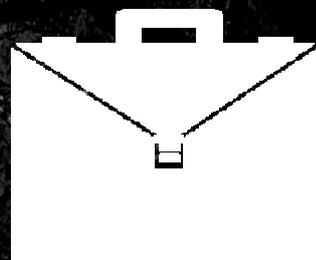
Tout au long de la négociation, la CFDT a été force de propositions pour faire de cette négociation un véritable projet d'avenir pour les plus jeunes tout en sécurisant les fins de carrières. La CFDT a enjoint la Direction à prendre ses responsabilités face au fléau de notre société qui se nomme « chômage », et notamment du chômage des jeunes.

La Direction a bien pris note de nos remarques et propositions !... Et la Direction se borne à retranscrire sur papier les pratiques actuelles, rien de plus et surtout aucun engagement !

La délégation CFDT a défendu un triple objectif :

- **Faciliter l'intégration des jeunes dans l'emploi à contrat à durée indéterminée**
- **Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés**
- **Assurer la transmission des savoirs**

**AUCUNE DE NOS REVENDICATIONS N'A
ÉTÉ TRADUITE DANS LE TEXTE DE
L'ACCORD
LA CFDT N'A DONC PAS SIGNÉ LE
PROJET D'ACCORD.**



EN REVANCHE, LA CFDT A SIGNÉ LE PV DE DÉSACCORD

Document où il est établi que nous sommes en désaccord. La CFDT, porte-parole des salariés, n'est pas du tout satisfaite du résultat de ces négociations et la CFDT l'acte par sa signature d'un document officiel. Le procès-verbal de désaccord sera déposé à la DDTEFP (Inspection du Travail) et au greffe du conseil des prud'hommes.

Didier Guerin (GFI BUS), Sébastien Lacreu (COGNITIS), Catherine Lintignat (GFI IDF), et Gaétan Ryckeboer (GFI Ouest)



POUR SOUTENIR LES DÉLÉGUÉS **Cfdt:** J'ADHÈRE !

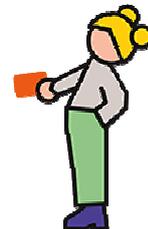
LE MENSUEL NOVEMBRE 2013

SALARIÉS ADHÉRENTS NON IMPOSABLES / CRÉDIT D'IMPÔT POUR COTISATION SYNDICALE

Les cotisations syndicales bénéficiaient d'une déduction sur l'impôt sur le revenu de 66 % ; seuls ceux qui avaient des revenus suffisants pour être imposables profitaient de cette incitation fiscale à cotiser à une organisation syndicale. Dans le budget 2013, le gouvernement a introduit un amendement à la loi de finances créant **un crédit d'impôt pour les salariés adhérents à un syndicat et qui ne sont pas imposables**.

L'utilisation de la formule du crédit d'impôt permet d'étendre le bénéfice de déduction fiscale de 66 % de la cotisation syndicale aux contribuables adhérents non imposables.

Cela se concrétisera dans l'imposition des revenus 2012.



PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS !

- Bienvenue aux salarié(e)s qui nous ont rejoints en adhérant à la **CFDT**.
- Si vous avez adhéré à la **CFDT** avant d'être salarié(e) GFI, signalez-vous auprès d'un(e) représentant(e) **CFDT**.

LES VALEURS DE LA CFDT

Émancipation

Donner aux adhérents et militants, les moyens d'être acteurs dans l'entreprise.

Démocratie

Faire porter par toute la CFDT les décisions prises à la majorité des adhérents

Respect des droits de l'homme

Reconnaître le droit des travailleurs et chômeurs

Autonomie

Donner la priorité à la cotisation en tant que moyen de financement.

Solidarité

Prendre en charge les salariés en difficulté

- Pour adhérer à la CFDT, contactez l'un(e) de nos représentant(e)s.
- 66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.
- Les adhérents non imposables bénéficient d'un **crédit d'impôt**.

<p>UES Gfi Informatique</p> <p>Catherine LINTIGNAT Déléguée Syndicale Centrale 06 45 81 26 02 cfdtgfi@yahoo.fr</p> 	<p>GFI INFORMATIQUE</p>	Est	Contact CFDT	cfdtest@yahoo.fr
		Ile de France	Consuelo FELIU LLOMBART Catherine LINTIGNAT	cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr cfdt.gfi-idf@laposte.net
		Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com
		Nord	Christian TANGHE	cfdtnord@free.fr
		Ouest	Gaétan RYCKEBOER	ouest.cfdtgfi@gmail.com
		Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdra@yahoo.fr
		Sud-Ouest	Contact CFDT	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com
		<p>GFI INFORMATIQUE PRODUCTION</p>		Stéphane GLAÇON
	<p>GFI PROGICIELS</p>		Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr
<p>Hors UES</p>	<p>COGNITIS</p>		Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com
	<p>GFI CHRONO TIME</p>		Contact CFDT	cfdt.gct@gmail.com
	<p>GFI BUS National/Paris Toulouse Bordeaux</p>		Richard FOSSUO Didier GUERIN	cfdt.gfi.bus@gmail.com
	<p>GFI INFOGEN SYSTEM</p>		Romain JOLIVOT	cfdt.infogen@gmail.com

- Si vous souhaitez que **VOS** revendications soient portées par la **CFDT**, contactez vos représentants.